

MODULE B1 - CLINIQUE DU MINEUR VICTIME

Objectif : Mieux connaître le traumatisme psychique de l'enfant victime d'une infraction, et ses conséquences.

Public : Enseignants, médecins scolaires, psychologues scolaires, infirmiers, médecins, psychologues, psychiatres, travailleurs sociaux, policiers, tout professionnel concerné par cette problématique...

Contenu :

- Différences entre stress et trauma
- Le traumatisme de l'enfant :
 - o La clinique
 - o Les différences liées à l'âge
 - o Les facteurs de risque
 - o La « vulnérabilité »
- Information sur les différentes prises en charge individuelles et collectives
- La « guidance » auprès des parents
- L'accompagnement de l'enfant et de sa famille

Formateurs : Un psychologue ou un pédopsychiatre

Durée : 1 journée soit 6 heures

Date : 2^{ème} semestre 2016

Lieu : Paris Aide aux Victimes

Coût : 200 € par personne / **Nombre de participants** : De 10 à 15 personnes

BULLETIN D'INSCRIPTION - B1

(A renvoyer accompagné du règlement à :
Carole Damiani - Paris Aide aux Victimes - 12 rue Charles Fourier - 75013 Paris

NOM.....Prénom.....
 Adresse :.....

 Code Postal :..... Ville.....
 Téléphone :.....Télécopie :.....
Mail :.....@.....
 Formation initiale.....
 Profession :.....

Inscription individuelle (par personne):**Aide aux victimes** : 2^{ème} semestre 2016

Module B1 « Clinique du mineur victime» 200 €

Total: (200 € x nombre de personnes) : €

Des tarifs forfaitaires de groupe peuvent être proposés à la demande (10 personnes minima)

Mode de règlement : L'inscription doit être accompagnée du règlement :

- Par chèque à l'ordre de : Paris Aide aux Victimes
 Par virement : IBAN : FR76 1027 8060 4300 0325 2584 133 - BIC : CMCIFR2A

Voulez-vous : (les informations pratiques vous seront adressées par mail)

- Une convention de formation (N° siret : 34958524000030 - N° organisme de formation : 11752954075)
 Une facture acquittée

Le..... Signature